

## S. GRAT

### Bibl. :

BALSAN (L.), La plus vieille cloche du Rouergue, dans *Mém. de la Société des Amis de Villefranche...*, 1960, p. 102-104.

SERVIERES (Louis), *Op. cit.*, 1872, p. 73-76.

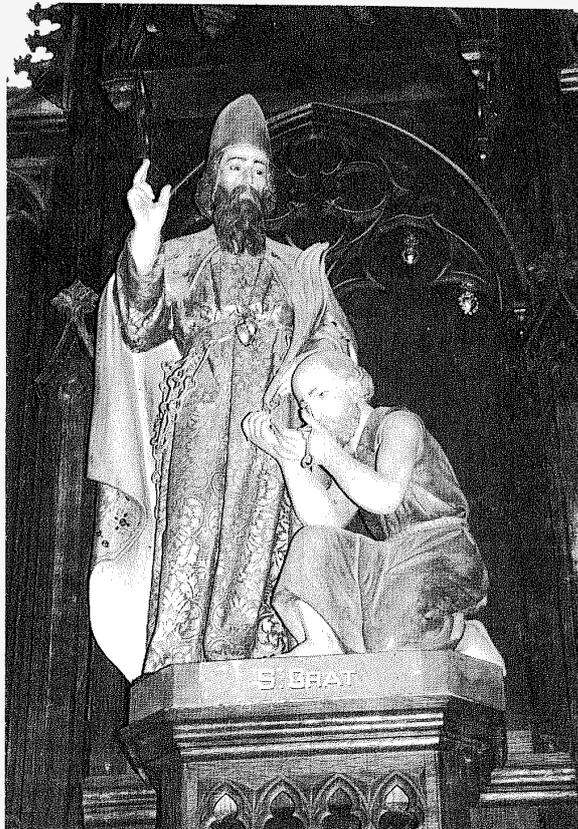
Élévation du Corps de Saint Grat, dans *Revue Historique du Rouergue*, 1914, p. 14-16 et 156-158.

VERNET-BORNES (Monique), *Les Saints Guérisseurs en Bas-Rouergue*, Montpellier, 1969, p. 83, 111-113, 265-266 et 274-276.

Les saints Grat et Ansut sont cités dans les plus anciens calendriers du diocèse de Rodez (G 47, XIII<sup>e</sup> siècle ; Missel de Lumenson, XIV<sup>e</sup> siècle ; etc.), à la date du 16 octobre. Nous disposons à leur sujet d'un très précieux témoignage, le récit de leur vie et de leur mort, rapporté dans le procès-verbal de l'élevation du corps de saint Grat le 5 juin 1489 (Arch. départ. Aveyron, G 164). Celle-ci fut faite en présence du curé, Hugues de Quercy, par Raimond de Firminhac, abbé de Loc-Dieu, après autorisation du pape Innocent VIII, datée du 7<sup>e</sup> jour des ides de février 1489. Le pape donnait son accord à la condition que les faits qu'on lui avait rapportés fussent sincères. Il autorisait deux vénérationes annuelles une pour la Saint-Jean et l'autre pour la Saint-Grat. L'abbé de Loc-Dieu trouva les reliques dans un sarcophage : il y avait le corps, sauf la tête, pour la raison qui sera indiquée plus loin. Il constata qu'un grand concours de peuple se produisait autour de ces reliques, et que les gens venaient pour être guéris d'infirmités diverses et en particulier "des incursions des esprits mauvais". Il eut en main le parchemin qui racontait la vie du saint.

Saint Grat appartenait à une noble famille romaine. Il se convertit et s'exila chez les Rutènes avec son compagnon Ansut. Là ils vivaient en ermites dans une grotte, menant une vie de pénitence et de macération. Grat portait jour et nuit une chaîne de fer, du poids de 14 livres.

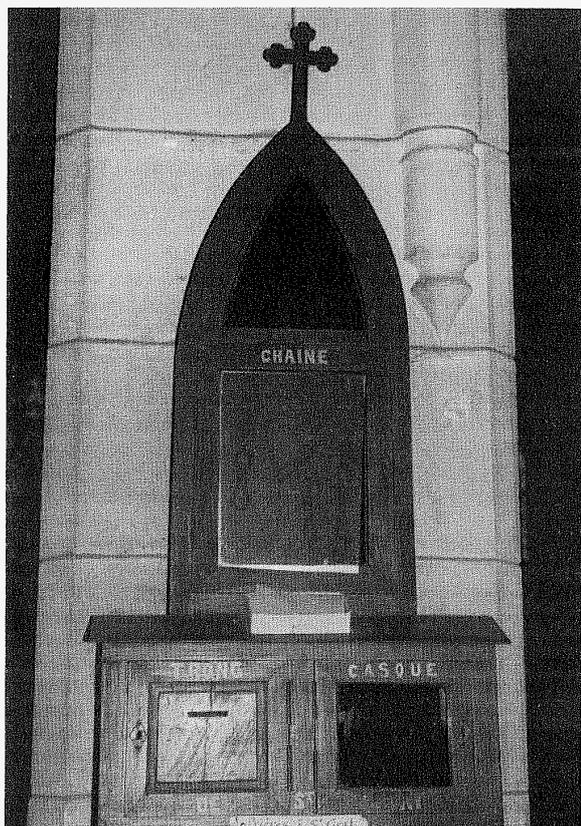
Tous deux prêchaient aussi l'Évangile. Les fidèles et les malades vinrent visiter Grat de plus en plus nombreux : "*Ad quem infirmi quamplures caduco frenaticoque morbo vexati*



Statue de saint Grat, avec le casque, les chaînes et un malade.  
(Église de Saint-Grat. Ph. R. Henry).

*dictum confluentes recepta ab illo benedictione, nomineque Jesu Christi invocato, a dictis vexationibus et morbis miraculose curabantur*". Il guérissait donc les maladies caduques ou frénétiques.

Ses ennemis, jaloux du bien qu'il faisait, vinrent de Capdenac. Il les vit arriver, mais ne sachant leurs intentions, il resta là, puis, quand il connut leurs projets, il essaya de se convertir et de leur manifester par un miracle que le vrai Dieu le protégeait. "*Lapide quodam in terram ante illos projecto terra aquam subito produxit fluentem*". Jetant une pierre, il fit naître une source en leur présence. Cette source, aménagée plus tard en fontaine, a donné lieu à plusieurs explications légendaires différentes de ce récit. Furieux, un païen lui trancha la tête. Ansut la prit. La tête lui dit : "Apporte-moi au lieu où nous restions et tu m'enseveliras dans l'église que nous avons construite ensemble et quiconque aura invoqué mon nom, en l'honneur de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa Passion, sera guéri de son infirmité, quelle qu'elle soit." Puis les païens emportèrent la tête au bout d'une lance au lieu de Capdenac. Ansut prit le corps du martyr et la chaîne et les transporta à un mille de la fontaine et ensevelit le corps dans l'église qu'ils avaient bâtie au lieu-dit Cassanuéjols. Peu de temps après, les païens tuèrent Ansut. Il fut enseveli à côté de son maître. Le document atteste les nombreux miracles qui eurent lieu en faveur des personnes maniaques, furieuses, atteintes de rage, de folie ou du *mal caduc*. Les pèlerins venaient par groupes de neuf personnes. Les malades "*primordialiter ligantur et incatenantur*" et trois jours après ils étaient guéris et pouvaient revenir à leur domicile. Notons au passage que le fait d'attacher les fous furieux était une pratique générale : il fallait les immobiliser et les empêcher de s'échapper, de nuire et de se nuire. Ce fait fera comprendre le rite dont nous reparlerons.



Le meuble contenant les "reliques" de saint Grat  
(Ph. R. Henry).